



Lesquin, le 17 novembre 2011,

Aucune information importante n'a été délivrée par la DO lors de la réunion du 14 novembre.

Avant de commencer les débats, les OS ont lu une déclaration liminaire à l'Administration pour indiquer que l'attente des personnels était forte concernant le dossier salle IFR et que les décisions ainsi que l'attitude de la DO vis-à-vis du dossier serait reportée à l'AG intersyndicale du jeudi 17 novembre qui décidera des suites éventuelles à donner.

Dans un premier temps la DO a essayé de nous convaincre que si on a passé l'hiver dernier avec un TDS n-1 sans qu'aucune régulation ne soit posée, c'est que les conditions d'exploitation étaient convenables et qu'on pouvait aller dans le même sens pour le futur TDS d'hiver.

Devant la bronca soulevée par ces propos provocateurs, l'administration a demandé une suspension de séance. A l'issue de celle-ci le chef SNA indique vouloir aller de l'avant tout de même malgré les divergences d'interprétation qui ne manqueraient pas de survenir à l'étude des tableaux d'occupation de fréquence par positions.

L'étude de ces tableaux n'a cependant pas permis de préciser la position de la DO car à chaque fois que nous argumentions pour promouvoir tel besoin opérationnel à tel moment de la journée la DO répondait généralement par des circonvolutions type « il faut voir » ou « je n'ai pas dit que le besoin n'existait pas », etc... Seules des statistiques de trafic heure par heure ont été demandés par la DO au SNA pour vérifier si nos dires étaient justifiés (augmentation du trafic VFR sur la plateforme avec Aériopilot, besoin d'un assistant sur la position Loc lorsqu'une approche y est regroupée).

La DO ne joue pas le jeu. Elle nous avait annoncé qu'elle nous fournirait un chiffre du BO « gros grains » issu de ses calculs en fonction des critères annoncés. Hors aujourd'hui, elle est déjà rentrée dans la deuxième phase d'analyse plus fine de notre BO. Encore une fois, l'engagement n'a pas été tenu !

Les OS ont demandé une suspension de séance à l'issue de laquelle nous avons présenté nos propositions concernant le besoin opérationnel qui d'après nos calculs (et selon la méthode de la DO elle-même) s'élève (hors salle IFR) à 44 agents et 47 avec la salle IFR.

Le SNCTA a déposé une alarme sociale en fin de réunion, le SNAC-CFTC a renouvelé la sienne.

**Bref, rien de précis n'est sorti de cette réunion à l'issue de laquelle nous ne savons rien de plus qu'avant d'y aller. L'assemblée générale a démontré que l'attente forte des personnels sur ce dossier n'est pas qu'un vain mot.**